

Communiqué

(Euronext Paris) – Cider Santé – Suite de la procédure de sauvegarde

Par communiqués en date des 11 et 16 février 2007, Cider Santé a indiqué que :

- la société a été placée en procédure de sauvegarde par jugement en date du 17 janvier 2007 ;
- RepscoPharmexx SAS a acquis le 14 février 2007 auprès de Pharmexx GmbH l'ensemble de ses 914.252 actions représentant 91,42% du capital social, Pharmexx GmbH ayant parallèlement acquis une participation de 40% du capital social de RepscoPharmexx SAS ;
- Pharmexx GmbH a mis à disposition des moyens de financement pour restructurer Cider Santé.

Après une étude très minutieuse et circonstanciée du dossier, aucune solution n'a pu être trouvée pour permettre à l'actionnaire RepscoPharmexx SAS de présenter un plan de sauvegarde. L'audit réalisé par RepscoPharmexx a été très poussé et a porté sur tous les scénarii possibles vu l'état financier de Cider Santé et les conditions actuelles très difficiles du marché de la Visite Médicale.

L'Administrateur Judiciaire a été informé de la décision prise par RepscoPharmexx SAS de ne pas présenter un plan de sauvegarde le 27 mars 2007. Une réunion s'est tenue à la demande de RepscoPharmexx le 10 avril 2007 avec l'Administrateur Judiciaire, le représentant des créanciers, le Président de Cider Santé, afin d'exposer les raisons ayant conduit l'actionnaire à ne pas présenter un plan de sauvegarde, contrairement à ce qui était envisagée antérieurement.

Une audience par devant le Tribunal de Commerce de Nanterre a été fixée le 2 mai 2007. La société sera alors vraisemblablement en état de cessation des paiements, de sorte que la société et l'Administrateur Judiciaire seront amenés à solliciter l'ouverture d'une procédure soit de redressement judiciaire soit de liquidation judiciaire. Le Tribunal décidera alors de la conversion de la procédure de sauvegarde en redressement judiciaire ou prononcera la liquidation judiciaire. Cider Santé produira un nouveau communiqué de presse dès que le jugement aura été rendu.

Contact : relations Actionnaires et Investisseurs ; Christophe RINCE, Président du Directoire, tél. 01.55.61.52.00 ; e-mail : christophe.rince@cidersante.fr - site web : www.cidersante.com